

DEPOPASS | 

DOSSIER DE PRESSE

Nouvelle solution de paiement, alternative au chèque de banque, pour payer ou vendre un véhicule d'occasion.

Grâce à la sécurisation des fonds, avant la vente, sur un compte séquestre, tout devient plus simple, plus rapide et plus sûr.

SEPTEMBRE 2015





SOMMAIRE

EDITO	3
LA SOLUTION DEPOPASS	4
LE PARADOXE DU MARCHÉ VO	7
LES AVANTAGES DU DEPOPASS	10
COMMENT CA MARCHE	11
L'OFFRE TARIFAIRE	13
LA SECURITE DU DISPOSITIF	14
L'ACCOMPAGNEMENT CLIENTS	15
L'ECONOMIE COLLABORATIVE	16
L'EQUIPE FONDATRICE	17
NOS PARTENAIRES BANCAIRES	19
VOS CONTACTS	20

Enfin une solution moderne et sécurisée.

DEPOPASS est né d'un constat simple. Celui du blocage qui existe entre deux particuliers lorsqu'il s'agit de vendre un véhicule d'occasion. Et pour cause : **les risques encourus sont réels à accepter un faux chèque de banque**. Le chèque de banque était le seul moyen jusqu'à aujourd'hui permettant d'octroyer simultanément entre le transfert de propriété du véhicule et son paiement. Or, **les banques disposent de 14 jours** pour récupérer les fonds injustement crédités. Et la plupart des **assurances ne prennent pas en charge** ce sinistre puisque le véhicule a été cédé de plein gré.

Et les faits sont là. Le chèque de banque est falsifiable et falsifié. Les Français ne savent que rarement distinguer un vrai d'un faux chèque de banque (cf sondage réalisé). Et bien que le véhicule familial constitue généralement le **second bien le plus précieux derrière le bien immobilier du foyer**, le problème du paiement à sa revente n'avait toujours pas été résolu. Pourtant, en volume comme en valeur, les transactions de véhicules d'occasion sont conséquentes.

DEPOPASS permet aujourd'hui de **s'assurer de la provision des fonds, AVANT la vente, via un compte séquestre**. En partenariat avec le **second groupe bancaire** français, le Groupe BPCE, DEPOPASS a vocation d'apporter de la **sérénité lors des transactions** en offrant la possibilité aux utilisateurs de payer et d'être payés **par virement** : seul moyen de paiement véritablement irrévocable.

Nous dressons ici un constat du paradoxe existant sur ce marché, et détaillons la solution innovante que nous avons imaginée. Nous vous remercions par avance et sommes à votre disposition pour tout complément d'information.

L'équipe fondatrice du DEPOPASS
Société Serenipay SAS

LA SOLUTION DEPOPASS

L'ALTERNATIVE AU CHEQUE DE BANQUE

Choisir de « faire un DEPOPASS », c'est faire le choix de la **sécurité et de la confiance** dans le paiement. Plus de risque lié au chèque de banque. Les **identités** respectives sont scrupuleusement **vérifiées**. Les paiements se font par **virement**. Les **fonds sont immobilisés en amont de la vente** sur un compte **séquestre**. Chacun a ainsi une vue sur les fonds **avant de signer**.

DEPOPASS s'appuie sur S-money, filiale à 100% du Groupe BPCE Banque Populaire Caisse d'Epargne, second groupe bancaire français, pour la gestion des flux financiers selon les normes et **protocoles bancaires** les plus stricts.

Le paiement de la transaction se fait ainsi de façon plus sûre, plus rapide et plus fiable. Chacun gagne en **sérénité**. Le paiement ne pose ainsi plus problème.

PARTENAIRE
BANCAIRE



une
filiale de



Sécurité



Sécurisation
des fonds par
une filiale du
Groupe BPCE.



Normes de
sécurité les plus
élevées, PCI
DSS et HTTPS.



Paiement par
virement
irrévocable.



Vérification des
identités
respectives.



Pas de risque
de paiement
falsifié.



Les fonds ne
sortent pas du
territoire
Français.

Simplicité



Suivi en temps
réel.



Tutoriels
d'accompagnement



Service client
par téléphone
6 jours sur 7.



Gain de temps
et formalités à
distance.

L'ALTERNATIVE AU CHEQUE DE BANQUE



Acheter / vendre en toute sécurité

Avec DEPOPASS, vous avez l'assurance que les **fonds sont bien présents avant d'effectuer les formalités administratives de cession** du véhicule. Acheteur et vendeur fournissent des **justificatifs d'identité et de domicile** (double contrôle). L'acheteur envoie les fonds par **virement** auprès de notre partenaire bancaire qui effectue les contrôles selon les **normes bancaires** françaises les plus strictes. Ainsi, acheteur et vendeur sont d'une part assurés de leurs identités respectives et d'autre part ont une vraie **visibilité de la présence des fonds**. Avec DEPOPASS la transaction se déroule ainsi de façon plus sereine.



Des démarches à distance

Avec DEPOPASS, plus besoin de se déplacer à la banque, ni d'attendre que la banque soit ouverte pour effectuer une transaction, ou encore de vérifier auprès de la banque la véracité d'un chèque de banque. Toutes les **démarches se font à distance** et par virement. Seul moyen de paiement irrévocable. Avec DEPOPASS, acheteur et vendeur gagnent donc en **souplesse** et en liberté d'action. Ils ont la possibilité de réaliser une **transaction le week-end** ou à n'importe quel moment puisque les opérations de transfert des fonds s'effectuent en ligne ou par SMS **sécurisé** par une vérification sur nos serveurs.

L'ALTERNATIVE AU CHEQUE DE BANQUE



Un gain de temps précieux

Avec DEPOPASS, il est désormais possible de créer un compte sécurisé et de le créditer des fonds correspondant au montant de la vente. Une fois les fonds crédités, et si le vendeur du véhicule en question est aussi inscrit sur DEPOPASS.COM, et dispose du statut certifié, **le paiement de la transaction peut se faire en seulement quelques minutes**, en ligne ou par SMS. Tout vendeur ayant vendu son véhicule avec DEPOPASS, a la possibilité de réutiliser les fonds disponibles sur son compte pour racheter un nouveau véhicule dès le lendemain. Cela lui permet d'économiser un temps précieux, de rassurer le futur vendeur avec un **moyen de paiement fiable** et sécurisé, et d'acheter **plus rapidement** le véhicule convoité.



Un accompagnement permanent

Avec DEPOPASS, les clients sont accompagnés tout au long de leur parcours, via des tutoriels et via **un service clientèle** disponible par email ou par téléphone, 6 jours sur 7, du lundi au samedi, de 10h à 18h (ouvert aux utilisateurs dès le statut certifié obtenu). Chaque utilisateur bénéficie ainsi d'une **assistance** lui permettant d'agir sereinement et en toute sécurité. De plus, l'espace client DEPOPASS offre une **visibilité sur l'avancée du dossier**, ainsi que sur l'arrivée des fonds. DEPOPASS prévient également ses utilisateurs **en temps réel**, par **email et SMS**, des actions importantes effectuées en ligne.

LE PARADOXE DU MARCHÉ DES VÉHICULES D'OCCASION

UN MARCHÉ CONSEQUENT ...

En 2014, **5,4** millions de véhicules d'occasion ont été vendus en France. (source CCFA)

En moyenne, **3** voitures d'occasion sont vendues pour **1** voiture neuve.

66,5% des transactions concernant les véhicules d'occasion se font entre particuliers, soit plus de **3,510** millions de voitures. (source Observatoire Cetelem)

7500€ correspond au prix moyen d'une voiture d'occasion vendue entre deux particuliers. (source Cetelem)

14 000€ correspond au prix moyen d'une voiture d'occasion vendue entre un professionnel et un particulier. (source l'Argus)



LE PARADOXE DU MARCHÉ DES VEHICULES D'OCCASION

... SANS MOYEN DE PAIEMENT VERITABLEMENT SECURISE

Le marché VO présente un réel besoin de sécurisation.

81% * des français ne savent pas reconnaître un faux chèque de banque !

Le chèque de banque est quasiment le seul moyen de paiement permettant la **simultanéité entre paiement et transfert de propriété** du véhicule. Pourtant ce moyen de paiement est falsifiable et les escrocs en ont connaissance. Les copies, même imparfaites, font effet, le chèque de banque n'étant utilisé qu'à de rares occasions. **Les banques, de plus, disposent toutes de modèles différents.**

Les banques mettent généralement plusieurs jours avant de découvrir le subterfuge en cas d'escroquerie. Pour se protéger, les accords interbancaires prévoient un délai de **14 jours** pendant lequel chaque banque peut reprendre les fonds qu'elle aurait par erreur crédités.

Durant ce laps de temps, la voiture s'est évanouie dans la nature et le vendeur se retrouve en difficulté ne pouvant prétendre à aucune compensation. En effet, selon l'assureur, le vendeur a cédé de son plein gré son véhicule. Son **assurance dans la plupart des cas ne fonctionne pas** non plus.

* Sondage réalisé en ligne pour DEPOPASS en août 2015 sur un échantillon de 1061 interviewés. Echantillon représentatif de la population française des 18-65 ans, sur les critères de Sexe, Age, Catégorie Socioprofessionnelle et UDA5 (répartition géographique). Méthode d'administration utilisée : méthode des quotas.

LE PARADOXE DU MARCHÉ DES VÉHICULES D'OCCASION

PROBLÉMATIQUE CONFIRMÉE LORS DES ASSISES DU PAIEMENT

Les professionnels du paiement dénoncent également ces travers évoqués en ces mots lors des assises du paiement de Juin 2015 :

« Il faudrait aussi trouver une alternative aux chèques de banque. Ils représentent peu de volumes mais des montants élevés et un réel problème de fraude (ex : achat d'un véhicule d'occasion pendant le weekend). Le remplacement du chèque de banque par le virement, désormais obligatoire pour les transactions devant notaire, montre que la substitution d'un autre moyen de paiement est possible. Ceci inclurait certainement la nécessité d'un service de séquestre si le virement est utilisé ».

Source de cet extrait via ce lien :

Page 11 : [Rapport Constans 20615 SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS RÉSULTANT DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES](#)

Emmanuel Constans - Président du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF) - Mai 2015

**Le marché de l'automobile d'occasion continue donc de croître ... sans service de sécurisation des paiements.
Et ce, malgré les enjeux.**

La réponse au besoin du marché



Paiement par virement irrévocable. Pas de risque de paiement falsifié.



Immobilisation et sécurisation des fonds par une filiale à 100% du Groupe BPCE.



Démarches à distance, sans se déplacer.



Service client par téléphone 6 jours sur 7*.



Tutoriels d'accompagnement.



Double vérification des identités respectives. (identité et domicile).



Pré-chargement de son compte possible pour payer ou être payé en quelques minutes.



Fourniture du certificat de cession pré-rempli, envoi d'un exemplaire à la préfecture, et libération des fonds après vérification du certificat de cession pour une sécurité optimale.



Suivi en temps réel.

(*Ouvert aux utilisateurs dès obtention du statut certifié)

COMMENT CA MARCHE

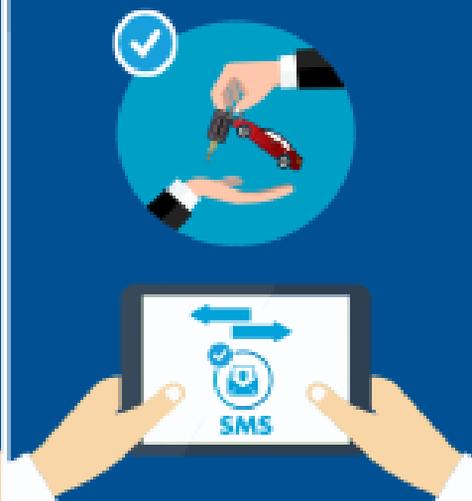
1. INSCRIPTION EN LIGNE
& obtention du statut certifié.



2. DÉPÔT DES FONDS
par virement.



3. « CLÉS CONTRE CODE »
lors du RDV de vente.



Inscription et certification

Après leur inscription, acheteur et vendeur envoient leurs justificatifs d'identité (pièce d'identité et justificatif de domicile < 3 mois) conformément à la réglementation française. S-money les valide via ses outils et fichiers bancaires (procédure « KYC »).

Sécurisation des fonds

L'acheteur crédite son compte en envoyant un virement à S-money directement (RIB S-money). Les fonds sont déposés sur un compte de cantonnement sécurisé, garanti par S-money. Une fois les fonds reçus, un code de paiement à usage unique est généré par DEPOPASS et communiqué à l'acheteur.

Le paiement

Lors du rendez-vous de vente, l'acheteur remet le code de paiement au vendeur qui le vérifie en l'envoyant par SMS à DEPOPASS au 36 035. Après validation par SMS immédiate, les fonds transitent de l'acheteur vers le vendeur. Le paiement sécurisé est ainsi effectué. Ils signent le certificat de cession. L'acheteur peut prendre possession du véhicule.

Sécurisation de la transaction

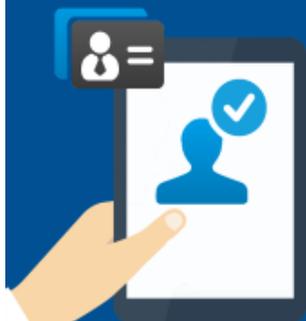
Pour pallier à toute éventualité, le vendeur envoie une copie du certificat de cession à l'équipe DEPOPASS. Dès validation, les fonds sont libérés et le vendeur peut en disposer pleinement, et demander un virement vers son compte bancaire personnel. Il peut aussi réutiliser ses fonds dans le cadre d'une nouvelle transaction.

JE SUIS ACHETEUR

1. JE M'INSCRIS & j'obtiens le statut certifié.

Pour cela, comme le vendeur, et pour des raisons de sécurité, j'envoie une copie de ma pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile pour validation de mon statut certifié.

5 min puis 24h.



2. J'EFFECTUE LE VIREMENT sur mon compte.

Mes fonds sont en sécurité. Je visualise mon solde via mon espace client sécurisé. Je garde la maîtrise de mes fonds grâce au code de paiement que je conserve confidentiel jusqu'au RDV de vente.

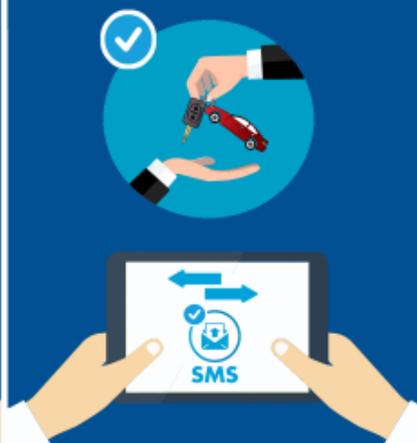
48H.



3. JE PAIE LE VÉHICULE en communiquant mon code.

Le vendeur envoie par SMS à DEPOPASS mon code de paiement. Une fois validé & la confirmation SMS reçue, les fonds sont transférés. Le vendeur est payé. Je peux prendre possession du véhicule.

Instantané.

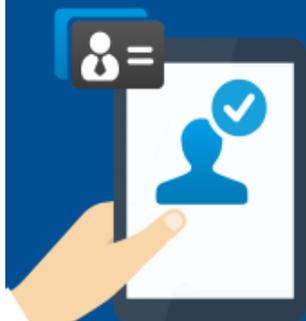


JE SUIS VENDEUR

1. JE M'INSCRIS & j'obtiens le statut certifié.

Pour cela, comme l'acheteur, et pour des raisons de sécurité, j'envoie une copie de ma pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile pour validation de mon statut certifié.

5 min puis 24h.



2. JE VÉRIFIE LE CODE de paiement de l'acheteur.

Je l'envoie par SMS depuis mon téléphone au 36 035. Dès validation par SMS en retour, je suis payé : les fonds transitent sur mon compte sécurisé. Je peux signer les papiers de vente.

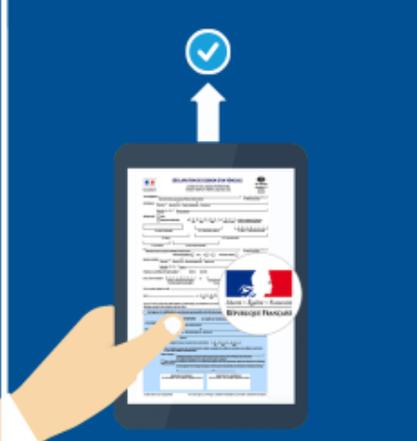
Instantané.



3. J'ENVOIE LE CERTIFICAT de cession à DEPOPASS.

Dès validation du certificat, je peux demander un virement de mes fonds sur mon compte bancaire personnel ou les réutiliser pour acheter un nouveau véhicule. DEPOPASS envoie pour moi une copie à la Prefecture.

24h à 48h.



Des tarifs évolutifs basés sur le montant du véhicule

La solution DEPOPASS est accessible **à partir de 49,50 € TTC** par personne. Les frais de gestion varient en fonction du prix du véhicule. Possibilité de répartir les frais de gestion entre acheteur et vendeur : 100% Acheteur ; 100% Vendeur ou 50%/50%.

FRAIS DE GESTION TTC

Entre 0 et 10 000€	99€
Au-delà de 10 000€	99€ + 0,4% du prix de vente supérieur à 10 000€

Grille tarifaire - Exemples de prix intermédiaires

Montant de la vente	Frais de gestion TTC	Si 50/50 entre acheteur et vendeur
5 000,00 €	99,00 €	49,50 €
10 000,00 €	99,00 €	49,50 €
12 500,00 €	109,00 €	54,50 €
15 000,00 €	119,00 €	59,50 €
20 000,00 €	139,00 €	69,50 €
25 000,00 €	159,00 €	79,50 €
30 000,00 €	179,00 €	89,50 €
35 000,00 €	199,00 €	99,50 €
40 000,00 €	219,00 €	109,50 €
45 000,00 €	239,00 €	119,50 €

La sécurité est au cœur du service

La **sécurité** est au cœur du service DEPOPASS qui s'est donné les moyens d'assurer une sécurisation maximale du paiement lié aux transactions entre particuliers.

- S-money, filiale à 100% du Groupe Banque Populaire Caisse d'Epargne, intervient comme **partenaire bancaire**, et destinataire des fonds pour cantonnement.
- Les fonds **ne sortent pas du territoire** français et la réglementation bancaire française est scrupuleusement respectée.
- Les fonds ne sont reçus et transmis que par **virement**, seul moyen de paiement irrévocable.
- Double **vérification** respective : pièce d'identité et justificatif de domicile sont contrôlés.
- **Normes bancaires** de protection des données financières PCI DSS – Protocole HTTPS.



Un accompagnement de proximité et de qualité

Un **service client** disponible par email et téléphone* 6 jours / 7, du lundi au samedi de 10h00 à 18h00.

(*Ouvert aux utilisateurs dès obtention du statut certifié)



Tutoriels d'accompagnement et suivi en temps réel.



Fourniture d'un certificat de cession **rempli partiellement**.

Contrôle avant déblocage des fonds de la cession du véhicule effectuée via la réception du certificat de cession que le vendeur nous transmet.



Transmission d'une **copie** du certificat de cession vendeur à la **préfecture**.

Focus sur l'économie collaborative

Augmentation du nombre de transactions aidée par le développement d'internet.

L'économie collaborative et de partage est en train de bouleverser nos modes de vie et notre économie. Le point commun à toutes ces évolutions sociales et sociétales est la **confiance**.

De façon schématique, le phénomène BlaBlaCar et la formidable réussite qui en résulte, s'appuie sur l'intervention d'un tiers de **confiance**, associé à une **démocratisation technologique**, visant à professionnaliser l'auto-stop. Drivy, AirBnb, Prêt d'Union apportent cette même assurance avec le fait de prêter son véhicule à un inconnu, dormir chez l'habitant ou emprunter à un particulier.

La fraude au paiement est l'un des freins au développement de cette économie entre particuliers sur le marché du véhicule d'occasion. Un intermédiaire de confiance qui supprimera ce risque lié au règlement **participera à l'essor de cette nouvelle économie**.

DEPOPASS a pour vocation d'apporter une solution sécurisée, simple et rapide.

Et de **faciliter les transactions entre particuliers**, dans le sillage de l'économie collaborative et de son essor.

Qui sommes-nous?

SereniPay SAS est une société 100% française au capital de 27 396€, domiciliée au 111 avenue Victor Hugo, 75 784 Paris Cedex 16. Enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris R.C.S. PARIS 811 727 148.

SereniPay SAS est créateur et opérateur de la solution DEPOPASS. Et dispose pour effectuer ce rôle d'intermédiaire de confiance du statut juridique de Distributeur de Monnaie Electronique en partenariat pour la sécurisation et le cantonnement des fonds avec le prestataire de services de Paiement S-money, filiale à 100% du Groupe BPCE, Banque Populaire Caisse d'Epargne.

Les fonds transitent exclusivement par S-money.

Le service DEPOPASS s'adresse aux particuliers mais également **aux professionnels**, aux garages et aux concessions souhaitant sécuriser les transactions de leurs véhicules. Le service se destine à devenir le standard en matière de paiement de transactions impliquant des véhicules d'occasion.

Pour tous les types de véhicules :



L'EQUIPE FONDATRICE

FinTech française

DEPOPASS a été créé par des professionnels de l'automobile, de la banque et de la sécurité informatique, au sein de la société Serenipay SAS.



Frédéric RIBAU

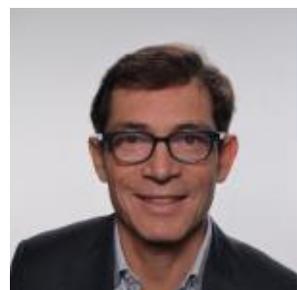
Co-Fondateur - DSI / CTO
ex-Directeur Informatique
EMEA de Yahoo!
25 ans dans le Web et les
Nouvelles Technologies

Vincent DEUMIER

Co-Fondateur
Responsable des relations
institutionnelles
25 ans dans la Finance
et l'immobilier

Romain STUTZMANN

Co-Fondateur
Président / CEO
15 ans dans l'Automobile
et le Web



Patrick VIGNAUD

Associé – Conseil
HEC
Expert comptable
25 ans dans la
finance et le capital
risque



Thomas COURTOIS

Associé - Conseil
Président du Groupe Courtois
13 concessions automobiles
en IDF & en Bretagne
Peugeot, Honda, Kia et
Hyundai

NOS PARTENAIRES BANCAIRES

S-money, filiale du Groupe BPCE, Banque Populaire Caisse d'Épargne :

SERENIPAY SAS dispose du statut de Distributeur de Monnaie Electronique, obtenu auprès de S-money, filiale à 100% du Groupe BPCE Banque Populaire Caisse d'Épargne, second groupe bancaire français, composé de marques historiques et fort de 115 000 collaborateurs au service de 36 millions de clients dont 8,8 millions de sociétaires. En partenariat avec S-money, la gestion des fonds est sécurisée. S-money s'occupe de la protection des fonds et dispose de toute autorité et agréments bancaires pour placer ces fonds en sécurité et selon les normes les plus strictes en vigueur.

Rappel de la Législation sur la monnaie électronique :

Le Droit des services de paiement est issu d'une directive européenne du 13 novembre 2007 (dite « DSP »), complétée par une directive du 16 septembre 2009 relative à la monnaie électronique (dite « DME 2 »).

La DME 2 a été transposée avec la loi n° 2013-100 du 28 janvier 2013 :

Fin du monopole bancaire en permettant, sous conditions d'agrément par l'ACPR, la création d'établissement de monnaie électronique.

En vertu de cette loi, DEPOPASS bénéficie du Statut de Distributeur de Monnaie Electronique auprès de S-money, Etablissement de Monnaie Electronique, agréé en France et contrôlé par l'ACPR / Banque de France.

PARTENAIRE
BANCAIRE



une
filiale de



Maitre Pierre Storrer, Avocat à la cour.

KRAMER LEVIN NAFTALIS & FRANKEL LLP.

« Accompagner la création du service Depopass fut un réel bonheur. Il est rare de rencontrer des entrepreneurs d'un tel niveau d'exigence, d'exigence juridique en particulier. Cela est d'autant plus appréciable que Depopass se présente comme une solution de paiement sécurisée en monnaie électronique, matière éminemment – et justement – réglementée. Fort d'un tel engagement, nul doute que le service Depopass trouvera très vite son marché, pour la plus grande satisfaction de ses clients ».

DEPOPASS | 



facebook.com/depopass



twitter.com/depopass



youtube.com/watch?v=M9Y5vc4FVIA

DEPOPASS est une solution de la société : SERENIPAY SAS.

Société française au capital de 27 396€.

Domiciliée à l'adresse suivante: 111 AV VICTOR HUGO - 75784 PARIS CEDEX 16.

Enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.

R.C.S. PARIS 811 727 148

S-MONEY, Etablissement de monnaie électronique agréé en France et contrôlé par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09), société par actions simplifiée au capital de 16 237 000 euros, inscrite au Registre du Commerce de Paris sous le numéro 501586341, établie et ayant son siège social à Paris XIVème, 168bis-170 rue Raymond Losserand. RCS Paris n° 501 586 431.

BPCE est l'organe central des Caisses d'Epargne et des Banques Populaires. BPCE, les Caisses d'Epargne et les Banques Populaires sont des établissements de crédit de droit français agréés par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (située 61, rue Taitbout 75436 PARIS CEDEX 9) en qualité de banque prestataire de services d'investissement habilitée à effectuer -toutes les opérations de banque, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. BPCE est adhérente auprès de la FBF Fédération Bancaire Française, organisation professionnelle représentative de la profession bancaire. <http://www.bpce.fr>